

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Cap Rouge, 30 Juin 1873. No. 18.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE :

Entretien sur la famille. — Comment se font les Quarante-Heures. — Notre Très-Saint Père Pie IX. — Elections — Cas de conscience. — Monde religieux. — Un bon exemple à suivre. — Faits divers. — Annonce.

Quatorzième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Quatrième devoir. — De la correction.

(Suite)

Des parents qui corrigent trop leurs enfants, et de ceux qui les corrigent mal ; ou, en d'autres termes, des qualités que doit avoir la correction des enfants.

Pères et mères, retenez bien ceci : pour que la correction que vous exercez sur vos enfants produise l'heureux effet que vous avez droit d'en attendre, il est nécessaire que vous commenciez à l'exercer de bonne heure ; c'est-à-dire, dès le moment où leur conduite se trouve en défaut ; et si vous êtes parfaitement exacts à

l'accomplissement de ce devoir, a coup sûr vous parviendrez, et assez facilement, à les corriger tout-à-fait. Mais si vous négligez cette correction, dès le principe, leurs défauts et leurs vices grandiront avec eux, ils se développeront de plus en plus, et dès lors, il vous deviendra presque impossible de les corriger.

Il faut encore que la correction que vous exercez à l'égard de vos enfants, soit marquée au coin du bon sens, et qu'elle soit en tout raisonnable. D'abord, les fautes de légèreté et d'étourderie ne demandent que de simples avertissements, de douces et bienveillantes réprimandes, et non encore des punitions. Si, cependant, après avoir été avertis et réprimandés plusieurs fois, vos enfants ne tiennent aucun compte de vos avertissements et de vos réprimandes, vous devez alors leur imposer quelques pénitences, en les proportionnant, toutefois, à la gravité des fautes qu'il s'agit de punir.

Mais, au contraire, les défauts de vos enfants qui annoncent de l'entêtement, à plus forte raison, celles qui décèlent de la malice, de l'ingratitude, du mépris pour leurs supérieurs, et pour les choses saintes, doivent être punis sur le champ, chaque fois qu'elles se renouvellent, et avec assez de gravité.

Pourtant, pères et mères, pour assurer le succès, des réprimandes que vous adressez à vos enfants, et des punitions que vous leur infligez, il faut que ces réprimandes et ces punitions soient en rapport avec les fautes à corriger, et ne soient pas multipliées sans besoin. N'oubliez pas que ce sont des remèdes moraux au moyen

desquels, vous essayez de guérir les maladies de l'âme de vos enfants ; et il en est de ces remèdes comme de ceux que l'on emploie pour guérir les maladies du corps. Si l'on en fait usage trop fréquemment et sans discrétion, leur vertu s'affaiblit, et ils finissent par ne plus produire aucun effet. Il faut donc ne les employer qu'avec une grande discrétion, et seulement lorsqu'ils sont nécessaires ou grandement utiles.

Il y a des parents qui, par rapport à la correction de leurs enfants, sont tout-à-fait déraisonnables, et souverainement imprudens. Ces parents ne sont jamais contents de rien, grondent toujours, et à tout propos, leurs enfants, quoiqu'ils fassent d'ailleurs ; c'est certainement ~~une très mauvaise manière de reprendre et de corriger les enfants, c'est le vrai moyen de ne jamais rien obtenir d'eux ; c'est même un moyen sûr de les mal élever, et de leur fausser le jugement.~~ Dans ce cas, les enfants s'habituent bien vite à ces gronderies continuelles ; et une fois qu'ils y sont accoutumés, elles ne font sur eux aucune impression. Pour l'ordinaire, les enfants qui ont le malheur d'avoir de semblables parents, finissent bien vite par se dire : N'importe de quelle manière nous nous comportons, quoique nous fassions, nos parents ne sont jamais contents, et nous sommes sûrs d'avance d'être grondés à tout propos. Eh, bien ! prenons-en notre parti, laissons-les dire tout ce qu'ils voudront, et conduisons-nous comme nous l'entendons ! Ce sont là des réflexions toutes naturelles, et que nous avons entendu faire souvent, soit à

des enfants, par rapport à leurs parents, soit à des écoliers, par rapport à leurs professeurs.

Pères et mères, dans les avis, les observations, les reproches et les menaces que vous adressez à vos enfants, évitez avec un soin extrême toute exagération; car, il y a dans l'esprit des enfants une logique naturelle et inflexible, qui sait tirer parfaitement les conséquences de votre exagération!

Nous avons été témoin, un jour, d'un fait qui prouvait clairement ce que nous venons d'avancer: Un petit bon homme de huit ans, mit ainsi à bout la patience de son maître d'école. Ce petit drôle étudiait fort mal ses leçons; alors son maître l'avertit, en lui disant: Victor, vous perdez complètement votre temps, vous ne faites absolument rien! A ce propos, le petit espiègle ferme tous ses livres, et les jette dans son pupitre, comme si le temps-d'étudier eût été fini. Comment, lui dit d'un ton sévère le surveillant, vous serrez vos livres, mais l'étude n'est pas finie, comme vous le savez. Alors le petit mutin lui répond, avec une grande malice: Vous dites que je ne fais absolument rien; alors quel besoin ai-je de mes livres, et pourquoi les tenir ouverts devant moi? Après cette petite espièglerie, il se met à étudier; mais comme il est de mauvaise humeur, il maltraite passablement les feuilles de sa grammaire. A cette vue, le maître l'apostrophe de nouveau, en lui disant d'un ton sec: Petit misérable, vous abîmez tout. Tout aussitôt, ce petit entêté se met à couper la table avec son canif. Et maintenant, vous allez gâter à coups de couteau, lui dit le

maître, avec une grande vivacité. Mais, répond le petit mutin, vous dites que je gâte tout, cependant, je n'avais pas encore fait de mal à la table; et pour ne pas vous laisser mentir, j'ai dû en faire un peu.

Ce maître aurait évité à son élève toutes ces fautes, et il se serait évité à lui-même toutes ces leçons, s'il avait parlé à son élève avec plus d'exactitude.

Parents chrétiens, comprenez aussi que pour réussir dans la correction des défauts et des vices de vos enfants, il faut que vous soyez toujours semblables à vous-mêmes, dans la manière de les corriger. Il y a des parents qui sont quelquefois, à l'égard de leurs enfants, d'une sévérité excessive, et même révoltante. Alors, ces parents déraisonnables ne pardonnent absolument rien, pas même les fautes les plus légères. D'autres fois, ces mêmes parents sont d'une indulgence folle, et tout-à-fait ridicule; alors, ils pardonnent tout, même les fautes les plus graves. N'en doutez pas, c'est là un moyen infailible de fausser le caractère des enfants, et d'en faire de tristes sujets.

Pour bien élever les enfants, il est d'une absolue nécessité pour les parents de s'entendre entr'eux, sur la manière de les reprendre et de les corriger. Si d'un côté, la mère permet à ses enfants ce que le père a cru devoir leur défendre, ou si elle leur accorde ce qu'il leur a refusé, bien certainement, ces enfants seront très mal élevés; et deviendront sûrement de mauvais enfants. Pour l'ordinaire, dans ce cas, les enfants s'attachent à celui des deux

qui a le plus d'indulgence ou plutôt, le plus de faiblesse pour eux, et ils méprisent tout ce que l'autre peut leur dire.

Il y a même des parents qui ont l'inqualifiable faiblesse d'être jaloux de l'affection de leurs enfants. Ainsi, quelquefois c'est le père qui tient à ce que ses enfants lui témoignent plus d'affection qu'à leur mère ; mais, cependant, le plus souvent ce travers est le partage de la mère. C'est bien de la part des parents un des défauts les plus dangereux ; car, le plus souvent, ces imprudents commettent une multitude de fautes, plus ou moins graves, par suite de cette faiblesse ; car les enfants sont d'une grande habileté pour l'exploiter.

Nous avons connu un père qui, par ce moyen, a complètement perdu son fils unique, qui avait cependant de très belles qualités. Toutes les fois que cet enfant voulait obtenir quelque chose de ce père, il n'avait qu'à l'aborder, en lui disant avec flatterie : Mon petit papa, si vous m'accordez ce que je vous demande, je vous aimerez beaucoup plus que maman ; au contraire, si vous me le refusez, c'est elle que j'aimerai le plus. Ces paroles étaient toujours accompagnées d'une belle caresse pour son père. Aussi, il ne manquait jamais d'être exaucé, quelque déraisonnable que fût d'ailleurs, l'objet de sa demande.

Pauvre père, comme il a versé, plus tard, des larmes amères, sur les conséquences de sa faiblesse ! Comme son enfant lui a fait payer cher ses coupables complaisances. Ce malheureux fils étant étendu sur un lit de douleur, à l'âge

de vingt-un ans, dit à son père ; Papa, vous m'avez assassiné, en me fournissant les moyens de satisfaire mes mauvais penchants. Aidé par vous, je me suis livré à tous les désordres, j'ai contracté une maladie honteuse ; et dans quelques minutes, en contemplant mon cadavre, vous pourrez dire, en vous frappant la poitrine : j'ai tué mon fils, par ma complaisance aveugle !... Ce furent ses dernières paroles. Quelle terrible leçon pour un père !.....

Voici un autre trait qui prouve à l'évidence le mal incalculable que font à leurs enfants, les parents qui ne s'entendent point, pour les reprendre et les corriger.

Il y avait en France, il y a une cinquantaine d'années, un beau et spirituel jeune homme, âgé de quatorze ans, et qui appartenait à une famille des plus honorables de son département. Il avait pour père, un homme d'une politesse achevée, qui n'était étranger ni aux sentiments de la piété chrétienne, ni aux pratiques religieuses. Sa mère était une femme de bon ton, de belles manières et d'une piété éclairée et solide. Cependant, cet enfant qui avait beaucoup de talents naturels, et qui était d'un extérieur très avantageux, avait tellement l'habitude du blasphème, qu'il prononçait rarement une phrase, sans l'accompagner injurieusement du saint nom de Dieu, accolé au mot sacré. Voici comment cet enfant avait contracté cette habitude. C'est lui-même qui a fourni ces détails. Il avait à peine trois ans, lorsqu'il entendit un des domestiques de son père prononcer, dans une grande colère, à la suite d'une

petite contrariété, le saint nom de Dieu accompagné d'un affreux jurement. Cet enfant se trouva fortement impressionné par ce langage de l'enfer, et surtout, par le ton avec lequel il avait été lancé. Il ne comprenait ni le sens, ni la valeur de ces termes : aussi se fait-il un plaisir, en entrant dans l'appartement de sa mère, de répéter avec une grande énergie ce qu'il vient d'entendre. Cette femme est excessivement surprise, de voir son jeune enfant proférer de telles paroles ; elle le reprend d'abord avec une grande bonté ; mais, comme malgré ses observations, son fils continue de blasphémer, elle le corrige sévèrement. Comme ce petit mutin n'en continue pas moins à prononcer les mêmes expressions, avec une grande énergie encore, sa mère le met en prison entre deux portes ; et là, il se met à pousser des cris affreux. Mais, à ce moment, son père qui se trouve dans une pièce voisine, entendant les cris de son fils, accourt pour savoir de quoi il s'agit. Après le récit que sa femme lui fait, avec émotion, de ce qui vient de se passer, ce mari aveugle hausse les épaules, en disant à celle qu'il aurait dû bénir : Tu ne sais pas ce que tu fais ; car cet enfant ne comprend pas ce qu'il dit, par conséquent, il ne fait pas de mal. Aussitôt, il va prendre son moutard dans ses bras, il le presse tendrement contre son cœur, en lui disant : Ta mère est une méchante, elle ne devait pas te punir comme elle l'a fait ; et il le rapporte comme en triomphe, dans son salon. Cet enfant se voyant soutenu par son père, se met à répéter, au grand regret de la mère, des

centaines de fois les mêmes expressions, et il en contracte l'habitude, qui se fortifie chaque jour d'avantage. Plus tard, son père essaie, à son tour, de le corriger de cette affreuse habitude, mais ses efforts furent inutiles, et il perdit son temps et sa peine.

Lorsque ce fils eut atteint l'âge de vingt-quatre ans, Dieu lui-même se chargea de punir l'enfant et le père. Le premier eût une excroissance à la langue qui ne lui causa d'abord aucune inquiétude, et qui ne le corrigea nullement du blasphème. Quelque temps après, de vives douleurs se joignirent à l'incommodité que ça lui-faisait éprouver. Alors, on eût recours à un habile médecin ; mais cet homme de l'art déclara n'y rien comprendre. Cependant, il se chargea de lui donner des soins assidus. Les remèdes ne firent qu'empirer le mal, et le patient au lieu d'entrer en lui-même, et de se corriger, jurait comme un démon, et se livrait à des excès de colère, qui fesaient craindre pour ses jours. Aussi, la main de Dieu allait toujours s'appesantissant. Un mois après, la langue remplissait toute la cavité de la bouche, et était noire comme un charbon. Cet affreux état ne permettait plus au malade que de faire entendre des sons affreux, et qui causaient d'autant plus d'épouvante, à ceux qui les entendaient, qu'on aurait dit qu'ils s'échappaient de la poitrine d'un réprouvé. Les derniers mots que l'on put saisir, furent des malédictions contre son père, des anathèmes contre lui-même, des outrages à Dieu et à ses saints. Pour son châ-timent, le père fut forcé d'entendre ces propos

horribles. Aussi, se mit-il à trembler de tous ses membres, et fut-il obligé d'aller cacher son désespoir, dans une autre chambre.

La dernière fois que le médecin visita son malade, il s'aperçut que cette langue qui avait proféré le blasphème avec tant de persévérance, tombait en pourriture, et était dévorée par une multitude de vers. A cette vue, il recula d'horreur, en déclarant que la médecine était impuissante pour un mal aussi horrible, et qu'il était forcé d'avouer que cette maladie ne pouvait être qu'un épouvantable châtement. Il se hâta d'autant plus de s'éloigner, que l'odeur qui s'échappait de cette bouche, qui était devenue un vrai cloaque, était mille fois plus insupportable que tout ce qu'il avait vu dans sa longue pratique.

Abandonné des hommes, ce malheureux aurait dû chercher sa consolation dans Celui qui le frappait, pour le ramener à lui ; mais, il lui semblait que la miséricorde divine était épuisée pour lui, et il ne voulut jamais y avoir recours. Quelques jours après, lorsque sa langue tant profanée eut été entièrement tombée et rongée par les vers, il mourut en véritable réprouvé. Son cadavre présenta alors un affreux spectacle à ceux qui l'approchaient à de rares intervalles. La putréfaction commença avec le dernier soupir, l'infection se répandit au loin, et des insectes les plus dégoutants couvrirent toute sa chair comme un linceul, et la dévorèrent entièrement, pendant le temps qu'on laissa le cadavre sur son lit mortuaire.....

La nouvelle de cet épouvantable châtement,

se répandit au loin, et le père fut forcé de cacher sa honte et son désespoir le reste de ses jours, qui se prolongèrent, pour lui donner le temps d'effacer, dans les larmes et la pénitence, l'imprudence si criminelle dont il s'était rendu coupable. Quant à la mère, qui avait été si prudente, et qui avait gémi tant de fois, sur l'affreuse habitude de son fils, le ciel l'avait appelée à lui, pour lui éviter une scène si affreuse. De grâce, pères et mères, entendez-vous, quand il s'agit de corriger vos enfants, et que l'un de vous ne vienne jamais détruire ce que fait l'autre, dans ce sens. Et si vous avez des observations à vous faire, ne les faites jamais en présence de vos enfants.

— 000 —

Comment se font les Quarante-Heures.

“ La dévotion et la confiance qui règnent parmi vous envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, nous donnent lieu de croire que vous accueillerez avec joie la bonne et heureuse nouvelle que nous voulons vous annoncer aujourd'hui.” (*Mandement de Mgr. Taschereau, 19 Mars 1872.*)

Cette bonne nouvelle que Monseigneur l'Archevêque de Québec nous annonçait, il y a déjà plus d'un an, c'était l'établissement des *Quarante-heures* dans toutes les paroisses de ce diocèse ; chacune d'elles étant appelée, à tour de rôle, à profiter du grand bienfait de l'Exposition solennelle du Saint-Sacrement. Dieu sait avec quel bonheur elle fut accueillie partout. Il n'y eut qu'une voix dans toutes les parties du diocèse, pour applaudir à l'établissement de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, et

pour bénir la Providence qui nous avait ménagé une si grande faveur.

“ Vous viendrez, durant l'Exposition Solennelle, disait le même Mandement, vous viendrez réparer par vos actes de foi et de piété, d'amour et de reconnaissance, tous ces outrages faits à votre Dieu. Que chaque paroisse, chaque famille, chaque fidèle s'efforce de consoler le cœur adorable qui a tant aimé les hommes. Vous suspendrez un instant vos travaux, pour venir vous donner à lui, et goûter l'ineffable douceur de sa présence . . . Vous rivaliserez de zèle pour l'ornement de votre église . . . Vous viendrez tous adorer Notre-Seigneur durant l'Exposition Solennelle . . . ”

Il ne nous appartient pas de dire si les espérances de Monseigneur l'Archevêque ont été réalisées. Nous ne croyons, cependant, rien exagérer, en disant que partout il y a eu le plus vif désir de célébrer les Quarante-heures aussi solennellement que possible : partout les fidèles ont montré un grand empressement à profiter des grâces abondantes de ces jours de salut, et à écouter la voix de Jésus-Christ, beaucoup plus éloquente que toutes les prédications humaines : partout aussi l'on a tenu à honneur de faire quelque chose d'extraordinaire, pour une circonstance aussi solennelle. Les plus pauvres églises, comme les plus richement dotées, n'ont pas craint de faire des sacrifices, pour recevoir d'une manière convenable la visite du Roi des rois : quelques-unes ont fait des prodiges d'ornementation.

Nous avons le bonheur, ces jours derniers, d'assister aux Quarante-Heures, à la Pointe-aux-Trembles, charmant village situé à quelques lieues de Québec ; et après avoir admiré la piété des paroissiens et la magnificence avec laquelle ils avaient orné leur église, nous devons convenir qu'il serait difficile de faire mieux qu'ils n'ont fait. Dès la veille, nous les avons vus à l'œuvre. Un grand

nombre s'étaient rendus de bonne heure sur la place de l'église, pour y prêter le concours de leur bonne volonté, et aider à faire les préparatifs de la fête. Le cœur joyeux, ils étaient là, pleins d'ardeur, occupés à orner de drapeaux et de verdure la façade de l'église, à planter des arbres le long du chemin, et à préparer les deux reposoirs où devait se rendre le Saint-Sacrement. Les Quarante Heures commençaient le samedi dans l'octave de la Fête-Dieu, pour ne se terminer que le mardi suivant. Le jour de l'ouverture, on devait faire, à l'un des reposoirs, la procession qui se faisait le lendemain dans les autres paroisses ; et à l'autre reposoir, le jour de la clôture, l'on devait faire la procession solennelle qui se fait tous les ans à la Pointe-aux-Trembles le jour de la *petite fête Dieu*. Ces deux processions eurent lieu, en effet, grâce au beau temps qui dura tout le temps des Quarante-Heures.

L'intérieur de l'église présentait un coup-d'œil ravissant. De la voûte s'échappaient çà et là de joyeux festons de verdure, qui en descendaient gracieusement, pour aller s'y fler encore, et redescendre ensuite en serpentant le long des colonnes, au milieu de ces festons, des guirlandes de fleurs, et des banderolles aux couleurs éclatantes. De larges rideaux, repliés avec grâce, descendaient de la voûte à l'entrée du chœur, pour y former comme une enceinte séparée de la nef, et, dans cette enceinte elle-même, le baldaquin, unique en son genre, avec son dôme orné de draperies et ses colonnes émaillées de fleurs, formait comme un sanctuaire encore plus retiré où s'élevait l'autel de l'exposition. Il n'y avait pas moins de cent vingt cierges allumés sur l'autel, autour du Saint-Sacrement, et autant de bougies sur trois lustres de bronze suspendues à la voûte du chœur.

Nous renonçons, du reste, à décrire toutes les beautés qui ornaient le sanctuaire, les magnifiques

candélabres et les autels de parfum préparés pour la circonstance, et surtout le dais vraiment royal qui devait servir à la procession. Nous craindrions donc ne pas rendre justice au bon goût qui avait présidé à l'ornementation de l'église, comme à la somme de travail qu'avaient dû coûter tant de préparatifs. Disons seulement que plusieurs personnes de la Pointe-aux-Trembles s'y étaient dévouées depuis plusieurs mois : le dais et les trois lustres, en particulier, sont l'œuvre intelligente d'un riche citoyen, qui les a fait faire lui-même à ses frais et sous sa direction. Ils resteront là comme un monument de sa foi, de sa libéralité et de son talent vraiment artistique.

Nous voudrions parler aussi des deux reposoirs que l'on avait faits pour la procession. Qu'il nous suffise de dire, cependant, que l'on y admirait le même bon goût que dans l'église, la même profusion de lumières, de fleurs et d'ornements. Dans l'un de ces reposoirs, six *petits anges* pleins de vie, mais gardant toutefois—quelle tâche difficile ! l'immobilité la plus parfaite et la mieux calculée, et rangés avec grâce sur le marchepied de l'autel, produisirent un effet charmant.

Ce que nous désirons signaler, surtout, c'est la foi et la piété des paroissiens de la Pointe-aux-Trembles, c'est leur empressement vraiment extraordinaire à venir profiter des grâces des Quarante-Heures. "Dieu demande avant tout votre cœur, disait Mgr. Taschereau, dans le mandement que nous avons déjà cité, et il estime plus le denier offert avec grande bonne volonté, que les riches décorations suspendues avec froideur et indifférence." Les fidèles de la Pointe-aux-Trembles l'avaient compris ; et après avoir préparé dans leur église une magnifique demeure à leur Dieu, ils avaient voulu lui en offrir une autre encore plus précieuse dans leur propre cœur. Aussi les a-t-on vus s'approcher en foule

des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, assister dévotement à la Sainte Messe, et venir souvent dans la journée s'agenouiller devant le Saint-Sacrement, pour l'adorer et lui demander ses grâces. Pendant ces trois jours, les travaux ont été suspendus dans la paroisse, et l'église a presque toujours été remplie de fidèles. Quatre ou six respectables citoyens se succédaient de temps en temps, jour et nuit, aux prie-Dieu que l'on avait disposés dans le chœur : chacun soupirait après son tour ; c'était à qui aurait le bonheur de s'approcher le plus souvent possible du trône de Jésus.

Qu'il était beau de voir tous les matins, aux messes basses et surtout à la grand'messe, cette foule respectueuse et absorbée dans la prière ! Qu'il était consolant de voir tant de personnes s'approcher de la Sainte Table ! Qu'il était beau, surtout, le spectacle que présentait l'église, à la prière du soir, vers huit heures ! Déjà les ombres de la nuit s'avancant, invitent au recueillement, et favorisent l'illumination de l'église. Des centaines de lumières resplendissent dans le chœur brillantes comme les étoiles qui scintillent sur la voûte des cieux. L'église est remplie comme aux plus grandes fêtes. Plusieurs prêtres, venus pour aider le vénérable curé de la Pointe-aux-Trembles, sont dans le chœur, et quelques-uns remplacent aux prie-Dieu les personnes de la paroisse qui tout-à-l'heure s'y tenaient prosternées. Tout-à-coup la voix de l'orgue se fait entendre : un chant suave, harmonieux, ravissant s'élève derrière l'autel, se répand dans toute l'église, et y réveille les sentiments de la plus tendre piété. La bonne musique n'est pas une étrangère dans l'église de la Pointe-aux-Trembles ; elle y a des interprètes d'un goût parfait : mais le soir des Quarante-Heures, au milieu du parfum des fleurs et de l'encens, favorisée de l'éclat de l'illumination, elle avait, je ne sais quoi de féerique qui nous transportait et nous élevait

jusqu'au ciel. Bientôt le chant cesse, et une autre voix lui succède, celle de la prière, à laquelle tout le monde s'unit de cœur. Après la prière, la musique se fait entendre de nouveau ; l'on chante, cette fois, l'hymne *Sacris solemnis* ou la prose *Lauda Sion*, chants sublimes, vraiment inspirés du ciel, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, des paroles qui expriment si bien la piété et le dogme catholique, ou de la musique qui les accompagne. Puis, après le chant, une amende honorable au Très-Saint-Sacrement ; ensuite, le *Tantum ergo*, puis enfin quelques minutes de recueillement, et, vers neuf heures, tout le monde se sépare en silence, chacun se rend à sa demeure, laissant devant le Saint-Sacrement les adorateurs qui ont été désignés pour y passer la nuit.

“ Heureuse la paroisse dont on pourra dire : *Dominus ibidem, le Seigneur est là pour la visiter, la sanctifier, la bénir !* ” Cette parole, nous en voyions la parfaite réalisation. La paroisse de la Pointe-aux-Trembles était heureuse. Dieu était venu la visiter, la sanctifier et la bénir ; et elle avait répondu à ses grâces par un grand désir d'en profiter. Cet esprit de foi, cette ardeur à profiter des grâces divines, ce zèle pour le culte de Dieu et la gloire de son temple, tout cela fait le plus bel éloge d'une paroisse, ainsi que du curé qui en est l'âme, et qui la dirige avec tant de sagesse.

Tout cela est aussi de nature à nous consoler de bien des misères, et à nous rassurer pour l'avenir. Car, loin de nous la pensée de croire que ces beaux témoignages de piété et de religion et ce zèle pour le culte de Dieu, que nous venons de constater, soient le partage exclusif de la Pointe-aux-Trembles. Ils se trouvent plus ou moins, dans toutes nos paroisses. Partout les Quarante-Heures seront célébrées, sinon toujours avec magnificence, du moins avec la plus grande bonne volonté, et avec les plus

heureux fruits de salut. En écrivant ces lignes, nous n'avons donc pas voulu seulement rendre hommage aux paroissiens de la Pointe-aux-Trembles pour s'être si noblement acquittés de leur devoir, mais nous avons voulu montrer aussi, d'une manière générale, comment se font les Quarante-Heures dans le diocèse de Québec.—(Communiqué).

—ooo—

Notre Très-Saint Père Pie IX.

Mardi dernier, 13 mai, était l'anniversaire de la naissance de Notre Très-Saint Père Pie IX.

Le drapeau qui flottait sur le pavillon de l'Archevêché, rappelait le souvenir de ce jour béni où naquit, il y a 83 ans, *Jean-Marie des Comtes Mastai-Ferretti*.

Les fidèles de St. Boniface, de concert avec leurs frères du monde Catholique, saluèrent avec joie et action de grâces le nouvel anniversaire de la très-heureuse naissance de Notre Saint Père Pie IX.

Une messe solennelle fut chantée à la Cathédrale, pour remercier Dieu du grand bienfait qu'il fit en ce jour-là, à son église. Les enfants eux-mêmes prirent part à la joie de la fête. Il y eut congé au collège et au pensionnat de St. Boniface, et musique le soir.

C'est le 13 mai 1790, que naquit, à Sinigaglia, sur les bords de l'Adriatique, *Jean-Marie Mastai-Ferretti* qui devait, 58 ans plus tard, devenir le grand et saint Pie IX.

Notre Très-Saint Père a donc aujourd'hui 83 ans révolus. Il y aura 27 ans, le 17 juin prochain, qu'il a été élevé au Suprême Pontificat. Il est le 257ième Souverain Pontife. Aucun de ses prédécesseurs, depuis St. Pierre, n'a régné aussi longtemps que lui.

On dirait que les ennemis de l'Eglise ont hâte de voir la fin des jours de Pie IX. Ils répandent de temps en temps l'annonce de sa maladie ou de sa mort. La vie de ce vieillard les importune et leur impiété voudrait voir disparaître enfin de ce monde, ce reflet de l'éternité de Dieu. Mais leur criminel empressement ne peut servir qu'à montrer d'avantage combien leurs projets insensés sont déjoués tous les jours par cette merveilleuse longévité,

Ce lion devenu vieux ne laisse pas encore d'être lion, et malgré les coups de pied d'âne qu'il reçoit tous les jours des misérables qui rédigent le *Globe* de Toronto, le *Times* de Londres, ou le *Siècle* de Paris, il tient encore en échec les Victor-Emmanuel du Piémont et les Guillaume de Prusse. Il est là, délaissé, prisonnier dans ses appartements. Ceux qui l'ont dépouillé de tout, se rient de lui et l'insultent; ils disent que c'est fini, et une multitude de misérables et d'ignorants s'en vont répétant par le monde les mêmes outrages. Cependant, comme le Lion de la tribu de Judas, qui faisait peur à ses ennemis jusque dans son tombeau, Pie IX, dans son abandon et sa faiblesse, fait trembler ses persécuteurs. Ils ne sentent guère qu'en luttant contre ce vieillard, ils luttent contre une force invincible, irrésistible. On verra bientôt à qui restera la victoire. Pour nous, Catholiques, nous n'avons aucun doute là-dessus. Nous savons que le Pape meurt, mais que la papauté ne meurt pas. Elle est indestructible. Tout passera sur la terre, et elle restera debout pour sauver le dernier homme de bonne volonté. Quand même nous n'aurions pas les promesses de J. C., l'histoire seule suffirait pour nous rassurer.

“ Elle (la Papauté) a vu, dit l'historien protestant
“ Macaulay, le commencement de tous les gouver-
“ nements, de tous les établissements ecclésiastiques
“ existant dans le monde, et nous ne pouvons pen-

“ ser qu'elle ne soit destinée à en voir la fin. Elle
“ régnait grande et respectée avant que le Saxon
“ eut mis le pied en Bretagne, avant que la France
“ eut passé le Rhin, alors que l'éloquence Grecque
“ florissait à Antioche, alors qu'on dressait les idoles
“ dans le temple de la Mecque, et elle existera encore,
“ sans avoir perdu de sa force, lorsque le voyageur
“ de la Nouvelle-Zélande viendra, au milieu d'une
“ vaste solitude, s'asseoir sur une arche brisée du
“ pont de Londres pour esquisser l'aspect des ruines
“ de Saint-Paul.”—(Mélis.)

—000—

Elections.—Cas de conscience.

Le libéralisme, la Franc-maçonnerie et l'Eglise catholique,
par le Chanoine LABIS.

Cet ouvrage a mérité à l'auteur un bref du Saint-Père, très explicite et des plus laudatifs.

Nous croyons devoir citer la page suivante, qui tranche le cas de conscience relatif au devoir des électeurs, et aux obligations du clergé devant les fidèles qu'ils ont mission d'éclairer :

Electeurs catholiques, prenez-y-garde : vous êtes responsables du mal que font vos mandataires. Vous avez dû vous renseigner sur leurs sentiments, leurs dispositions et leur aptitude ; les connaissant anti-religieux et indignes, vous pouviez et vous deviez prévoir qu'ils abuseraient de leur position ; vous ne pouviez donc, *sous aucun prétexte*, comme l'a si bien expliqué Mgr. l'évêque de Namur, leur donner votre suffrage ; vous étiez obligés, *en conscience*, de lo donner à de plus dignes.

Et ne pensez pas vous soustraire à toute responsa-

biété, en vous dispensant de prendre part au scrutin ; vous ne le pouvez pas sans *un motif grave*, dit encore le même prélat ; l'abstention des honnêtes gens est, en effet, trop souvent la cause que des candidats indignes sont élus.

Son Em. le cardinal archevêque de Chambéry a adressé (mai 1869) à son clergé une circulaire dans le même sens. Voici ses paroles : " Vous devez dire à vos paroissiens, en leur donnant des avis en public, que *c'est un devoir pour eux de voter aux élections* et de ne donner leurs suffrages qu'à des hommes recommandables à tous égards par leurs principes, et par leur conduite morale et religieuse."

—Et le clergé demande à son tour Mgr. l'évêque de Montpellier " le clergé *peut-il* prendre part aux élections ? "—Et il répond catégoriquement : " Oui, pour excercer en toute liberté et conscience son droit de citoyen.

" Le clergé *doit-il* prendre part aux élections ?— Oui, parce que son vote honnête et consciencieux peut servir les intérêts de la religion et de la patrie.

" Quel est le *devoir* du clergé par rapport aux élections ?—Son devoir est d'éclairer les fidèles sur leur obligation de voter selon leur conscience." (Circulaire du 1er mai 1869.)

Donc, double devoir pour le prêtre : 1o voter selon sa conscience, et 2o éclairer les fidèles sur l'obligation de voter de même. (Le *Libéralisme*, la *Franc-Maçonnerie* et l'*Eglise Catholique*, pages 341 et 342.)

MONDE RELIGIEUX.

—Dimanche, le 8 de ce mois, Mgr. de Rimouski a ordonné prêtre M. F. X. Louis Théodule Smith. Nous apprenons que ce Monsieur est destiné au vicariat de Carleton.

—Le 10 juin, eut lieu à Brooklyn, N. Y., la dédicace de l'église Sainte-Croix, par Mgr. Loughlin.

—Le 18 mai, une église appartenant à des catholiques nègres fut dédiée à St. Louis, Missouri, par Mgr. Ryan. Les mêmes ont aussi une société de St. Joseph pour les hommes, une de St. Elizabeth pour les femmes, ainsi qu'une école du dimanche pour les enfants.

—Les Révds. PP. Jésuites de New York ont décidé de bâtir une nouvelle et magnifique église près de leur ancienne.

—La nouvelle église de l'Immaculée Conception à Lowell, est estimée à \$150,000.

La semaine dernière l'Association Bienfaisante Catholique Allemande des Etats-Unis a tenu sa 8e convention annuelle au Détroit, Michigan. Avant de s'ajourner, elle a reçu la dépêche ci-dessous :

“Le pape vous offre ses remerciements pour vos sympathies, et envoie sa bénédiction à tous les délégués de votre convention.”—“Antonelli.”

EDUCATION CATHOLIQUE.—Un couvent sous le patronage de St. Joseph, est en voie de construction à Hartford, Con.

Les Italiens de Philadelphie viennent d'entreprendre la construction d'une école catholique qui, une fois terminée, sera au nombre des plus beaux édifices de cette cité.

Les Sœurs du Bon Pasteur font construire à Indianapolis, Indiana, un superbe couvent où l'enseignement sera donné, sans distinction aux catholiques et aux protestants.

Une grande université catholique va être bâtie à St. Joseph, Missouri. Elle aura des cours classiques, théologiques, scientifiques et commerciaux complets.

— Pendant la retraite prêchée aux Canadiens par le révérend P. Royer, il y eut 1950 communions. Tous les Canadiens employés dans la briqueterie de Worcester se sont noblement rendus au devoir en cette circonstance. Ils ont donné par là un bon exemple à tous ceux de leur métier, dont un bon nombre, comme on sait, ont la réputation de n'être pas très religieux.

— Le révérend J. B. Primeau a acheté, pour le compte de ses paroissiens canadiens, un magnifique terrain, pour en faire un cimetière. Nous croyons qu'il coûte six ou sept mille piastres.

— On parle d'agrandir l'église Notre-Dame, déjà trop petite pour la paroisse canadienne, qui s'accroît très rapidement, ou d'en construire une nouvelle bien plus grande qui coûterait environ \$100,000.—

Le Foyer Canadien.

— Les Canadiens de Woonsocket, R. I., ont acheté un terrain dans la partie de ce village appelée « *Down* », pour s'y bâtir une église. Courage et succès, amis.

— 000 —

Un bon exemple à suivre.

M. le Rédacteur,

Veillez donc être assez bon de publier dans votre journal l'engagement pris par tous les marchands de Matane de ne point faire le commerce des liqueurs enivrantes durant la présente année. Cette détermination honore d'autant plus ces messieurs qu'ils se prient ainsi d'un revenu considérable. Puisse cet exemple de véritable patriotisme être imité par tous

les marchands de campagne ! on verra disparaître l'ivrognerie et le cortège de misères qui en est la suite.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Rédacteur,
Votre etc.

XX.

Nous soussignés, marchands de la paroisse de St. Jérôme, de Matane, prenons l'engagement de ne point faire le commerce des boissons enivrantes durant la présente année, et ce en vue de favoriser le bien moral et matériel, en faisant disparaître en notre province une des plaies de notre époque, l'ivrognerie.

Signé : E. Lacroix ; L. N. Blais ; J. B. Guenette ; G. L. Pelletier ; Levasseur et Paradis ; F. X. Rimbault ; J. T. Bérubé ; Wilfrid Roy.

Les autres journaux sont priés de publier le dit engagement.

— 000 —

FAITS DIVERS.

L'USAGE "MODÉRÉ" DE L'ALCOOL.—Sir Henry Thompson, le célèbre chirurgien anglais, vient d'ajouter le poids de son opinion et de sa longue expérience aux témoignages déjà donnés contre "l'usage modéré," mais habituel de la boisson. Dans une lettre à l'Archevêque de Canterbury, il dit que la boisson est la principale et la plus grande cause des maux qui affligent le monde. "Je n'entends point parler, dit-il, de l'abus qui produit l'enivrement. L'usage constant des liqueurs fermentées d'une manière qui est nécessaire pour amener cette condition, et tel que c'est l'usage répandu dans toutes les classes de la société, nuit au corps et diminue les forces mentales au point que peu de gens soupçonnent. Tel est dans tous les cas, le résultat de mes observations pendant plus de vingt années de vie professionnelle dévouée à la pratique dans les hôpitaux, et dans la

pratique privée parmi toutes les classes au-dessus de celles qui fréquentent les hôpitaux. De sorte que, je n'ai aucune hésitation à attribuer une très grande proportion des maladies les plus pénibles et les plus dangereuses, venant à ma connaissance, ainsi qu'à celle de tous les médecins, à l'usage ordinaire et journalier des liqueurs fermentées prises en quantité qu'on est convenu d'appeler modérée."—Pensons-y bien.

HOPITAL DU
SACRE-CŒUR DE JESUS.
GRANDE ŒUVRE DE CHARITE !

LOTÉRIE

SOUS LE PATRONAGE DE
Sa Grace Mgr. l'Archeveque
DE QUÉBEC,
ET DE MM. LES MEMBRES DU CLERGE,

*Pour aider à la construction de l'Hôpital du
Sacré-Cœur de Jésus, à Saint-
Sauveur de Québec.*

CONDITIONS :

1 GAIN OFFERT.

	Valeur des lots.
1 Lot, 2 bons chevaux pour lesquels il est offert.....	\$400 00
2 Montres d'or, \$60, \$40.....	100 00
1 Cornet à piston, monté en argent.....	50 00
2 Chaises, brodées en laine.....	55 00
2 Tableaux : Sacré-Cœur de Jésus et de Marie.....	25 00